

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 JUIN 2023

Nb de membres en exercice : 29
Présents : 24
Absents excusés ayant donné
pouvoirs : 4
Absent : 1

Votants : 28

Le cinq juin deux mille vingt-trois à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Douvaine se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville de Douvaine sous la présidence de Madame Claire CHUINARD, Maire, après avoir été dûment convoqués par écrit le 30 mai 2023.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché en Mairie et sur les panneaux officiels de la Commune le 30 mai 2023.

Présents : Mme CHUINARD Claire - *Maire*, Mme CHOLLET Angèle Lucette, M. WOLF Pascal, Mme BUREAU Marine, Mme LE REUN Karine, Mme FRANÇAIS Chloé, M. RIGOLI Claude - Adjoint, M. COLMARD Philippe, M. DE LA BARRERA NAUMANN Victor, M. EL YAKOUTY Abdelhak, Mme HAVEL Céline, M. HAVEL Julien, Mme LAIDEVANT Céline, M. LAPRAZ Arnaud, Mme PILON Aurélie, Mme SABY Annick, Mme SMADJA Karine, M. BARRAS Olivier, Mme LAMAISON Josiane, M. MAILLET Laurent, Mme PES Catherine, M. SECHAUD Jean-François, M. ROBERT Stéphane, M. LECLERCQ Patrick, conseillers municipaux

Absents ayant donné pouvoir : M. SONDAG Patrice (pouvoir à Mme BUREAU Marine), Mme DELBAYS Emilie (pouvoir à Mme SMADJA Karine), M. LEPINE Jean-Luc (pouvoir à Mme SABY Annick), Mme GACHET Audrey (pouvoir à M. MAILLET Laurent)

Absente : Mme FICHARD Andrée

Secrétaire de séance : Mme BUREAU Marine

Urbanisme

DEL20230605_07

Objet : retrait de la délibération n° DEL20230424_11 portant acquisition foncière à MEYNET Jean-Louis lieu-dit Bellemouille Ouest

Madame le Maire rappelle que par délibération n° DEL20230424_11 le conseil municipal avait décidé d'acquérir les parcelles cadastrées Section A n° 1 et 2 d'une superficie totale de 6 310 m² au prix de 4000 €.

Elle informe le conseil municipal que le vendeur, Monsieur MEYNET Jean-Louis, a décidé de vendre l'intégralité des parcelles à un autre acheteur dans le cadre du droit de préférence.

A ce titre elle informe qu'il y a lieu de retirer la délibération n° DEL20230424_11 du 24 avril 2023.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

A l'unanimité,

RETIRE la délibération n° DEL20230424_11 du 24 avril 2023 portant acquisition des parcelles cadastrées Section A n° 1 et 2 d'une superficie totale de 6 310 m².

Certifié exact,

Le secrétaire de séance,
Marine BUREAU

Le Maire,
Claire CHUINARD

